

Département des Ardennes

COMMUNE NOUVELLE DE VRIGNE-AUX-BOIS



Bosséval-et-Briancourt
(Territoire historique)

PLAN LOCAL D'URBANISME



Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 20 février 2018, approuvant le Plan Local d'Urbanisme de Bosséval-et-Briancourt.

Cachet de la mairie et signature du Maire:



Patrick DUTERTRE

Approuvé le : 20.02.2018



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 avenue Philippoteaux - BP 10078
08203 SEDAN Cedex
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
E-mail: dumay@dumay.fr

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	

Département des Ardennes

COMMUNE NOUVELLE DE VRIGNE-AUX-BOIS



Bosséval-et-Briancourt
(Territoire historique)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 20 février 2018, approuvant le Plan Local d'Urbanisme de Bosséval-et-Briancourt.

Cachet de la mairie et signature du Maire:

Patrick DUTERTRE

Approuvé le : 20.02.2018



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 avenue Philippoteaux - BP 10078
08203 SEDAN Cedex
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
E-mail: dumay@dumay.fr

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	

COMPOSITION GÉNÉRALE DU DOSSIER DE P.L.U. APPROUVÉ

Numéro d'ordre	DÉNOMINATION DE LA PIÈCE	Abréviation
1	RAPPORT DE PRÉSENTATION ENVIRONNEMENTAL	
1A	RÉSUMÉ NON TECHNIQUE	R.N.T.
1B	ANNEXES AU RAPPORT DE PRÉSENTATION ENVIRONNEMENTAL	
2	PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES	P.A.D.D.
3	ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION	O.A.P.
4	RÈGLEMENT	
4A	RÈGLEMENT - DOCUMENT ÉCRIT	
4B	DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT - Échelle : 1/10 000 ^{ème} <i>Ensemble du territoire</i>	
4C1	DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT - Échelle : 1/2 000 ^{ème} <i>Village de Bosséval</i>	
4C2	DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT - Échelle : 1/2 000 ^{ème} <i>Hameau de Briancourt et écarts d'urbanisation</i>	
5	ANNEXES	
5A	ANNEXES - DOCUMENT ÉCRIT	
5B1	PLAN SCHEMATIQUE DES RESEAUX D'EAU POTABLE - Échelle : 1/2000 ^{ème} <i>Village de Bosséval</i>	
5B2	PLAN SCHEMATIQUE DES RESEAUX D'EAU POTABLE - Echelles variables <i>Hameau de Briancourt et partie nord du territoire</i>	
5C	PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE - Échelle : 1/10000 ^{ème}	S.U.P.
5D	ANNEXES - INFORMATIONS DIVERSES - PLAN au 1/5000 ^{ème}	
5E	TAXE D'AMÉNAGEMENT	
6	AUTRES PIÈCES OBLIGATOIRES	
6A	PORTER À CONNAISSANCE DU PRÉFET	P.A.C.
6B	AVIS RENDUS SUR LE PROJET ARRÊTÉ DE P.L.U. (avant l'enquête publique)	
6C	RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR	
6D	CODE DE L'URBANISME : TABLEAUX DE CORRESPONDANCE DES ANCIENNES ET NOUVELLES RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES	
7	DÉLIBÉRATION APPROUVANT LE PLAN LOCAL D'URBANISME	

MODE D'EMPLOI

- Rechercher sur **les documents graphiques du règlement** (pièces n°4B et 4C) la zone où votre terrain est situé, et s'il est concerné par un espace boisé classé ou un emplacement réservé.
- Consulter **le règlement écrit** (pièce n°4A), pour connaître les règles définies dans la zone concernée.
- En cas d'opérations de construction ou d'aménagement, vérifier que le projet est compatible avec les **orientations d'aménagement et de programmation** (pièce n°3).
- Vérifier sur **le plan des servitudes d'utilité publique** (pièce 5C), si votre terrain est grevé d'une servitude, et consulter les textes réglementaires figurant dans le document écrit (pièce n°5A).
- Vérifier sur **les plans d'informations diverses** (pièces n°5D1, 5D2 et 5E), si votre terrain est aussi concerné par des zones ou périmètres spécifiques.
- Sur **les autres annexes**, figurent les schémas des réseaux d'eau potable existants ou projetés (pièces 5B).

COMMUNE NOUVELLE DE VRIGNE-AUX-BOIS



Plan Local d'Urbanisme de Bosséval-et-Briancourt

RÈGLEMENT

SOUS-PRÉFECTURE
de SEDAN

21 JUIN 2018

Cachet de la mairie et signature du Maire:

ARRIVÉE



Patrick DUTERTRE

Vu pour être annexé à la délibération du
conseil municipal du 20 février 2018,
approuvant le Plan Local d'Urbanisme de
Bosséval-et-Briancourt.



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 avenue Philippoteaux - BP 10078
08203 SEDAN Cedex
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
E-mail: dumay@dumay.fr

Approuvé le : 20.02.2018

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	

COMPOSITION DU SOUS-DOSSIER « RÈGLEMENT »

Numéro d'ordre	DÉNOMINATION DE LA PIÈCE	Abréviation
4A	RÈGLEMENT - DOCUMENT ÉCRIT	
4B	DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT - Échelle : 1/10 000 ^{ème} <i>Ensemble du territoire</i>	
4C1	DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT - Échelle : 1/2 000 ^{ème} <i>Village de Bosséval</i>	
4C2	DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT - Échelle : 1/2 000 ^{ème} <i>Hameau de Briancourt et écarts d'urbanisation</i>	

MODE D'EMPLOI

- Rechercher sur **les documents graphiques du règlement** (pièces n°4B et 4C) la zone où votre terrain est situé, et s'il est concerné par un espace boisé classé ou un emplacement réservé.
- Consulter **le règlement écrit** (pièce n°4A), pour connaître les règles définies dans la zone concernée.
- En cas d'opérations de construction ou d'aménagement, vérifier que le projet est compatible avec les **orientations d'aménagement et de programmation** (pièce n°3).
- Consulter les autres pièces du dossier pour toute information complémentaire.

COMMUNE NOUVELLE DE VRIGNE-AUX-BOIS

	Plan Local d'Urbanisme de Bosséval-et-Briancourt
<u>ANNEXES</u>	

SOUS-PRÉFECTURE
de SEDAN
21 JUIN 2018

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 20 février 2018, approuvant le Plan Local d'Urbanisme de Bosséval-et-Briancourt.

AR R 1007
Cachet de la mairie et signature du Maire:

Patrick DUTERTRE

Approuvé le : 20.02.2018



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 avenue Philippoteaux - BP 10078
08203 SEDAN Cedex
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
E-mail: dumay@dumay.fr

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	

COMPOSITION DU SOUS-DOSSIER « ANNEXES »

Numéro d'ordre	DÉNOMINATION DE LA PIÈCE	Abréviation
5A	ANNEXES - DOCUMENT ÉCRIT	
5B1	PLAN SCHÉMATIQUE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE - Échelle : 1/2000 ^{ème} <i>Village de Bosséval</i>	
5B2	PLAN SCHÉMATIQUE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE – Échelles variables <i>Hameau de Briancourt et partie nord du territoire</i>	
5C	PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE - Échelle : 1/10000 ^{ème}	S.U.P.
5D1	PLAN D'INFORMATIONS (<i>joint au P.A.C.</i>) - Échelle : 1/10000 ^{ème}	
5D2	PLAN D'INFORMATIONS (<i>joint au P.A.C.</i>) - Échelle : 1/10000 ^{ème}	
5E	ANNEXES - INFORMATIONS DIVERSES - PLAN au 1/5000 ^{ème}	
5F	TAXE D'AMÉNAGEMENT	

MODE D'EMPLOI

- Vérifier sur **le plan des servitudes d'utilité publique** (pièce 5C), si votre terrain est grevé d'une servitude, et consulter les textes réglementaires figurant dans le document écrit (pièce n°5A).
- Vérifier sur **les plans d'informations diverses** (pièces n°5D1, 5D2 et 5E), si votre terrain est aussi concerné par des zones ou périmètres spécifiques.
- Sur **les autres annexes**, figurent les schémas des réseaux d'eau potable existants ou projetés (pièces 5B) et à titre d'information, le périmètre des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement (pièce 5F).
- Consulter les autres pièces du dossier pour toute information complémentaire.

COMMUNE NOUVELLE DE VRIGNE-AUX-BOIS



Plan Local d'Urbanisme de Bosséval-et-Briancourt

AUTRES PIÈCES OBLIGATOIRES

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 20 février 2018, approuvant le Plan Local d'Urbanisme de Bosséval-et-Briancourt.

SOUS-PRÉFECTURE
de SEDAN

21 JUN 2018

Cachet de la mairie et signature du Maire:

ARRIVÉE



Patrick DUTERTRE

Approuvé le : 20.02.2018



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 avenue Philippoteaux - BP 10078
08203 SEDAN Cedex
Tél 03.24.27.87.87. Fax 03.24.29.15.22
E-mail: dumay@dumay.fr

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	

**COMPOSITION DU SOUS-DOSSIER
« AUTRES PIÈCES OBLIGATOIRES »**

Numéro d'ordre	DÉNOMINATION DE LA PIÈCE	Abréviation
6A	PORTER À CONNAISSANCE DU PRÉFET	P.A.C.
6B	AVIS RENDUS SUR LE PROJET ARRÊTÉ DE P.L.U. (avant l'enquête publique)	
6C	RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR	
6D	CODE DE L'URBANISME : TABLEAUX DE CORRESPONDANCE DES ANCIENNES ET NOUVELLES RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES	